



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six et le vingt-sept février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.
Absents non excusés : Madame BOUZIDI Yasmine, Monsieur JACOB Patrick, Monsieur PAPIER Patrick.

Nb de membres : 15
Présents : 12
Votants : 12
Pour : 12
Contre :
Abstention :

**Délibération n° 2026-05D : Rapport d'activité et de développement durable
Métropole NCA 2024**

Comme chaque année, le rapport de la Métropole Nice Côte d'Azur retraçant l'activité des Directions et les évolutions permanentes pour la période 2024 nous a été transmis. Il a été transmis à l'ensemble des Conseillers Municipaux et est à disposition de tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire :

- ✓ PREND acte de la présentation du rapport d'activité et de développement durable
Métropole NCA 2024

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 05/03/26
Et publication ou notification du 05/03/26



Le Maire

Roger MARIA